



Rue Léon Morel, 1  
5032 ISNES

Contact : Frédéric Rasic, Directeur  
général

[s.fresnault@imio.be](mailto:s.fresnault@imio.be)

Tel : 081/58.61.00  
Fax : 081/58.61.29

Administration communale de Sivry-Rance  
A l'attention des Bourgmestre et Echevins  
Grand Place, 2  
6470 SIVRY-RANCE

Isnes, le 15 mai 2020

**Objet** : Report de l'assemblée générale du 29 juin 2020 au **3 septembre 2020**.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons communiqué dans notre courrier du 6 avril 2020 que notre prochaine assemblée générale serait organisée le 29 juin 2020 dans les locaux de La Bourse – Centre de Congrès – Place d'armes, 1 à 5000 Namur.

Considérant l'incertitude actuelle quant à la possibilité de réunir physiquement les membres des assemblées générales avant le 30 juin et vu l'impossibilité pratique pour iMio (compte tenu du nombre d'associés) d'organiser "normalement" une assemblée générale en respectant les règles de distanciation sociale ou bien à distance en adaptant les modalités de convocation, de délibération et de vote, notre Conseil d'Administration a décidé lors de sa séance du 14 mai 2020 de **reporter l'assemblée générale au 3 septembre 2020** suivant la possibilité offerte dans l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 32.

Nous vous convions à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le

**jeudi 3 septembre 2020 à 18h00**

dans les locaux de La Bourse – Centre de Congrès – Place d'armes, 1 à 5000 Namur.

Les points à l'ordre du jour sont inchangés :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
2. Présentation du rapport du collège des contrôleurs aux comptes ;
3. Présentation et approbation des comptes 2019 ;
4. Décharge aux administrateurs ;
5. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
6. Règles de rémunération applicables à partir du 01/01/2020 ;
7. Nomination au poste d'administrateur représentant les communes messieurs Thierry Chapelle et Philippe Saive.

Les délibérations de vos conseils communaux sur les points de l'ordre du jour qui nous ont été adressées pour l'assemblée générale du 29 juin 2020 seront prises en compte pour les votes lors de l'assemblée générale du 3 septembre 2020.